

11—16 ans  
(1996-2000)

Seul on va plus vite... ensemble on va plus loin !

*Les ados sont accueillis à la salle des jeunes, avec un programme spécifique et adapté à cette classe d'âge.*

*N'hésitez pas à contacter l'association pour avoir de plus amples informations à propos de ce service.*

ESPACE  
ADOS

2012

AVRIL

Cette semaine verra la mise en place d'un nouveau groupe sur l'accueil de loisirs : le groupe « PASSERELLE ». Nous proposerons ainsi une entente entre la crèche et le centre aéré, qui nous permettra d'accueillir dans un cadre d'avantage adapté, les enfants nés entre 2008 et 2010.

Les inscriptions sont réalisables auprès des deux services proposées par la même structure, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour avoir de plus amples renseignements à ce sujet.



La  
passerelle

2 — 4 ans  
(2008—2010)

Programme d'activités de l'accueil de loisirs « l'Arc en Ciel », à Boulieu. Période du 10/04/2012 au 20/04/2012, pour les enfants nés entre 2001 et 2009.

L'arc en ciel,  
20 rue sur la ville,  
07100 BOULIEU les  
ANNONAY,  
04.75.67.67.79  
al.boulieu@hotmail.fr

# PTIS-MOYENS (2005-2007)



...A TRAVERS LA  
BD-ANIMÉE...

AU COURS DE CES DEUX  
SEMAINES, LES ENFANTS  
SERONT PLONGÉS DANS  
L'UNIVERS DES DESSINS  
ANIMÉS.

ILS DEVRONT AIDER UN  
PERSONNAGE À RETOURNER  
DANS SON ENVIRONNEMENT.  
ILS PARTICIPERONT EUX  
AUSSI AU FESTIVAL DU FILM  
D'ENFANTS, EN RÉALISANT  
UNE BD ANIMÉE ET SURTOUT  
CRÉERONT LA MACHINE, QUI  
PERMETTRA À NOTRE HÉROS  
DE RENTRER CHEZ LUI.

## Les Sorties :

Mercredi 11/04,  
Passerelle,

**FERME PEDAGOGIQUE ou**  
**PISCINE**

Mercredi 11/04,  
Ptis-Moyens, **EQUITATION.**

Mercredi 18/04,  
Passerelles et Petits-  
Moyens, **PISCINE.**



Le

programme  
de cette  
tranche d'âge  
sera adapté  
aux besoins  
et attentes

des enfants et sera communiqué  
aux familles à chaque début de  
semaine. Voici néanmoins les  
sorties proposées durant cette  
période :





# MOYENS et GRANDS



(2001-2004)

## Realisation de films

Durant les deux semaines, les enfants realiseront les films en competition au « festival du film d'enfants de l'Arc en Ciel ». L'accueil de loisirs de « Boulywood » mettra a la disposition des enfants le necessaire pour realiser leurs courts, moyens et longs metrages : camescopes, salles d'ecriture, camera, trepieds, appareils photo, salle de montage, micros, costumes,...

La ceremonie du festival aura lieu le 12 mai et se deroulera a la salle d'animation de la commune de Savas.

## I) Règlement :

-Les familles doivent être détentrices de la **carte d'adhésion** de l'association Familles Rurales (renouvelable en Septembre, 25 € + 5 € de frais de dossier).

-La **fiche de liaison** et la **fiche d'inscription** doivent être remplies avant le premier jour du centre.

-Les **factures** seront adressées au début du mois de **mai**.

-Nous prenons les **chèques vacances**, les **bons CAF** (aides aux temps libres) et les **CESU**.

-Pour des raisons d'organisation, toute inscription est définitive.

-Sauf sur présentation d'un certificat médical, **aucune absence ne sera remboursée**.

-Tout enfant non inscrit pourra être refusé.

-Pour le groupe des **moyens** et **grands**, les enfants doivent être **inscrits à la journée**.

-Les journées de **sorties**, les **enfants** doivent être **présents à la journée**.

-Tous les **enfants inscrits à la journée** sur le thème du **festival du film** se verront facturés d'un **supplément de 2,50 €** pour l'ensemble de leur séjour.

## II) Inscription :

Les inscriptions se feront à la structure du lundi 26/03/2012 au jeudi 05/04/2012. Des horaires de permanence seront mis en place les lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de 09h à 11h et les lundi et jeudi de 14h à 18h.

## III) Tarifs :

LES JOURNÉES, (journées, demi journées) sont calculées en fonction du coefficient familial CAF.

Les tarifs sont disponibles à la structure, ou sur internet :

<http://www.famillesrurales07.org/boulieu.html>

LES FORFAITS, comprennent toutes les journées, repas, activités, périsoires et sorties, excepté la sortie équitation.

		0-350	351-475	476-580	581-720	721-1 000	1001-1500	>1 500
		Tarifs applicables après présentation de bons CAF Ardèche						
Semaine Du 10/04 au 13/04	Boulieu, Saint- Clair, Savas, Saint-Marcel	20,8	22,4	24,8	26,4	45	50	54
	Autres communes	26,8	28,4	30,8	32,4	51	56	60
Semaine Du 16/04/ au 20/04	Boulieu, Saint- Clair, Savas, Saint-Marcel	27	29	32	34	57,25	63,5	68,5
	Autres communes	34,5	36,5	39,5	41,5	64,75	71	76

## LES SUPPLÉMENTS :

Festival du film, Ferme pédagogique et Piscine : **2,50 €**

Equitation : **10 €**

## IV) Fonctionnement :

-Les **temps d'activités** et de **périsoires** - facturé **0,50 €** - sont prévus de la manière suivante :

	Périsoires du matin	Périsoires du soir
Passerelle et Pti-Moyens	07h30—08h30	17h—18h30
Moyens et Grands	07h30—09h	17h30—18h30

-L'accueil et les départs se font dans l'enceinte de l'établissement (et ses annexes).

-La répartition des salles sera communiquée à partir du mardi 10/04/2012.

-Prévoir des **tenues adaptées** (casquette, baskets, bonnet, pas de vêtements coûteux,...).

**Maillot de bain** et **brassards**, pour la sortie **piscine** et **chaussures** de marche pour les sorties **équitation** et ferme pédagogique.